



**ENTRE VOUS
ET NOUS**



NOVEMBRE 2024

Informations municipales

Calendrier des réunions du conseil municipal
Laverlochère-Angliers - 2024

Jour	Date	Lieu	Heure
Lundi	11 novembre 2024	Angliers	19 h 00
Lundi	9 décembre 2024	Laverlochère	19 h 00

SERVICES MUNICIPAUX SITE INTERNET: www.laverlochere-angliers.org

[www.facebook: municipalité de Laverlochère-Angliers](https://www.facebook.com/municipalite%20de%20Laverloch%C3%A8re-Angliers)

TÉL.: (819) 765-5111 FAX: (819) 765-2564

Les numéros de téléphone à contacter en **cas d'urgence** pour la municipalité

1^{ère} personne à contacter

Responsable des travaux publics: 819-277-4114

Publicité au journal

FORMAT	TARIF RÉSIDENTS	TARIF NON RÉSIDENTS
Carte d'affaires:	5.00\$	10.00\$
1/4 de page:	6.00\$	12.00\$
1/2 page:	7.00\$	14.00\$
1 page:	10.00\$	20.00\$

ÉDITION DE DÉCEMBRE 2024

DATE DE TOMBÉE: 11 NOVEMBRE 2024

DISTRIBUTION: 21-22 NOVEMBRE 2024

Courriel: entrevousetnous@hotmail.com

*L'Entre vous et nous est produit en collaboration avec
La Corporation de Développement de Laverlochère*



Municipalité de Laverlochère-Angliers

11 A Principale Sud, C.P. 159

Laverlochère (Québec) J0Z 2P0

Tél. : 819 765-5111

Message de la directrice générale de Laverlochère-Angliers.

Bonjour à vous tous,

L'année 2024 tire bientôt à sa fin. Il me fait plaisir de partager avec vous un suivi sur les dossiers en cours dans notre municipalité. Étant la dernière année pour la réalisation des projets de l'enveloppe TECQ, nous devons veiller à refaire des programmations afin de ne pas perdre de subvention. C'est seulement lorsque nous ne pouvons pas réaliser les travaux en eaux potables et usées que nous pouvons demander l'autorisation de transférer les montants pour nos infrastructures municipaux, chemins et bâtiments.

Voici les projets en cours et qui doivent être réalisés avant le 31 décembre 2024:

- ♦ La mise à jour du plan d'intervention en eaux pour les deux secteurs 146 000\$;
- ♦ Le dépôt de l'étude pour améliorer la pressurisation du réseau d'eau potable de Laverlochère; 46 000\$
- ♦ Remplacement d'un tuyau d'égout de 60 mètres et de deux regards sur la rue des Pionniers; 130 000 \$
- ♦ L'asphaltage d'un tronçon de 500 mètres de la rue des Pionniers d'Angliers; 75 000\$
- ♦ Changement de ponceaux, rang 6 et rang 13;
- ♦ Remplacement d'un ponceau de 72 " de diamètre, rang 1 et 2 de Laverlochère ;
- ♦ Rechargement à l'entrée du chemin Lac des Seize de Laverlochère;
- ♦ Réfection de l'école Centrale d'Angliers, changement des portes et fenêtres;
- ♦ Installer la cloture et préparer le terrain pour le gazon du terrain de balle de Laverlochère;

Suivis :

À la suite du désistement de l'entreprise ayant obtenu le contrat de déneigement 2024-2027, nous devons reprendre la procédure d'appel d'offres pour une 3^e fois; la date d'ouverture sera le 24 octobre 2024, 15h.

Nous souhaitons être en mesure de publier notre nouveau site Internet très bientôt. Ce sera à la même adresse www.laverlochere-angliers.org

Le conseil municipal et la direction travaillent déjà à la prévision budgétaire 2025. Si vous avez des demandes ou des besoins autres que les services municipaux , vous devez adresser votre demande par courriel à dg@laverlochere-angliers.org avant le 5 novembre 2024.

Ressources humaines :

Nous sommes heureux d'accueillir Mme Mélanie Desormeaux au poste de réceptionniste et commis de bureau à compter du 28 octobre 2024. Son expérience, déjà acquise dans le monde municipal, sera un net avantage pour nous. Bienvenue Mélanie !

Nous avons des entrevues de prévues dans les prochains jours pour pourvoir le poste de journalier; à suivre.

Compte-rendu de la rencontre publique concernant le projet des systèmes individuels de traitement de l'eau potable pour les résidents du village d'Angliers;

Le 17 septembre 2024, à 19h se tenait la rencontre publique avec les citoyens du village d'Angliers.

Les représentants des différents ministères impliqués étaient présents afin de répondre aux questionnements des citoyens. Notre ingénieur au dossier, M. Yannick Castel-Girard avait préparé une présentation qui résumait toutes les démarches qui ont été faites depuis le début de l'étude.

À la suite de l'octroi du contrat pour l'achat et l'installation des systèmes à l'entreprise Puribec, un autre système nous a été proposé, cette fois-ci, un système membranaire. Le Conseil a donc pris la décision de faire des essais dans trois maisons, pour une période de 8 à 12 semaines, pour être en mesure de comparer avec les résultats du système granulaire que nous avons demandé dans l'appel d'offres.

Ce nouvel essai retarde un peu l'installation dans les maisons, cependant, le Conseil et les ministères souhaitent que le système qui sera installé dans chaque maison, pour les propriétaires qui auront accepté, soit le plus performant et économique possible.



Merci à tous les résidents qui se sont venus nous rencontrer. Soyez assurés que le conseil municipal veille à ce que ce dossier avance.

Nous sommes à la recherche d'une personne pour l'entretien de la patinoire extérieure de Laverlochère :

Vous aimez travailler à l'extérieur ? Empressez-vous de postuler.

Description du travail :

- **Durant l'hiver;**
- **Vous serez responsable de faire la glace de la patinoire extérieure (formation pour la première année);**
- **Vous occupez de l'entretien de la patinoire extérieure;**
- **Vous devrez assurer de l'entretien de la cabane de la patinoire durant cette période;**
- **Tu dois être âgé de 16 ans et plus;**
- **Tu dois être travaillant, honnête et ponctuel;**
- **Le salaire est à discuter.**

Veillez prendre rendez-vous avec madame Claudette Lachance, directrice générale par courriel à dg@laverlochère-angliers.org ou par téléphone au 819 765-5111 poste 221.

Avis aux citoyens que la municipalité de Laverlochère-Angliers a donné la compétence en matière de réglementation sur les animaux de compagnie à la MRC de Témiscamingue.

Rappel aux propriétaires de chien qu'il est important de respecter ce règlement en tout temps.



PROVINCE DE QUÉBEC ... TÉMISCAMINGUE
MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE TÉMISCAMINGUE

Règlement n° 190-11-2017

Règlement sur les animaux de compagnie

Considérant qu'en vertu des articles 62 et suivants de la *Loi sur les compétences municipales*, une municipalité locale peut adopter des règlements en matière de sécurité et d'environnement;

Considérant qu'en vertu des articles 678.0.1 et suivants du Code municipal, la MRC de Témiscamingue déclare sa compétence en matière de réglementation sur les animaux de compagnie et en ce qui concerne les ententes pour faire appliquer une telle réglementation (résolution no. 11-17-332 du 22 novembre 2017);

Article 30 : Animal de compagnie

Tout animal de compagnie doit être gardé sur le terrain de son gardien sous contrôle et surveillance constante d'un adulte ou à l'intérieur d'un terrain clôturé ou attaché ou dans un enclos ou contenu par tout autre dispositif servant à contenir l'animal de compagnie.

Article 31 : Animal dangereux

Nulle personne ne peut garder un animal dangereux dans la MRC. Est considéré un animal dangereux, l'animal qui :

1. Mord, tente de mordre ou attaque une personne ou un autre animal lui causant une blessure, une lésion ou autre.
2. Manifeste de l'agressivité à l'endroit d'une personne en grondant, en montrant les crocs, en aboyant féroce ou en agissant de toute autre manière qui indique que l'animal pourrait mordre ou attaquer une personne.
3. N'obtempère pas aux ordres répétés de son gardien et a un comportement d'agressivité ou est en mode offensive ou défensive de telle sorte qu'il est prêt à attaquer toute personne ou tout animal.
4. De par sa nature, met en péril la vie d'une personne.

Article 32 : Animal dangereux (mesures correctives)

Dans le cas où l'animal est considéré dangereux par le contrôleur animalier ou l'autorité compétente suivant les termes de l'article 31 ou fait l'objet de récidive eu égard aux dispositions du règlement, ce dernier peut immédiatement obliger le gardien de l'animal à l'attacher ou à le museler ou à le mettre, dans le délai prescrit par le contrôleur animalier ou l'autorité compétente, dans un enclos qu'il juge sécuritaire.

Article 33 : Animal dangereux (élimination)

Tout animal dangereux présentant un danger immédiat et réel peut être abattu sur-le-champ et à tout endroit de la MRC par un agent de la paix ou toute autorité compétente. L'animal dangereux pourra être remis à l'Agence canadienne des inspections des aliments pour analyse.

Le règlement complet est disponible sur le site de la MRC Témiscamingue et le site internet de la municipalité www.laverlocherre-angliers.org

Claudette Lachance, directrice générale.



Avis public adressé à l'ensemble des personnes habiles à voter de la municipalité de Laverlochère-Angliers.

AVIS PUBLIC EST DONNÉ

AUX PERSONNES HABLES À VOTER AYANT LE DROIT D'ÊTRE INSCRITES SUR LA LISTE RÉFÉRENDIAIRE DE L'ENSEMBLE DE LA MUNICIPALITÉ

1. Lors d'une séance du conseil tenue le 10 octobre 2024 le conseil municipal de Laverlochère-Angliers a adopté les règlements numéros :

2024-10 intitulé : **Abrogation du règlement d'emprunt 101 de la municipalité d'Angliers**

Règlement concernant la création d'un fonds de roulement décrétant un emprunt de 50 000 \$ pour la création d'un fonds de roulement qui n'a jamais été réalisé;

2024-11 intitulé **Abrogation du règlement d'emprunt 106 de la municipalité d'Angliers**

Règlement décrétant un emprunt et une dépense de 80 000 \$ pour l'acquisition d'un véhicule de voirie qui n'a jamais été réalisé;

2024-12 intitulé **Abrogation du règlement d'emprunt 2011-263 de la municipalité de Laverlochère**

Règlement décrétant un emprunt pour l'acquisition de machinerie avec équipement à neige et un emprunt de 65 000 \$ qui n'a jamais été réalisé;

2024-13 intitulé **Abrogation du règlement d'emprunt 156 de la municipalité d'Angliers**

Règlement décrétant une dépense et un emprunt de 422 500 \$ pour les travaux de rénovation du centre communautaire d'Angliers de la municipalité d'Angliers qui n'ont jamais été réalisés;

2024-14 intitulé **Abrogation du règlement d'emprunt 2016-297 de la municipalité de Laverlochère.**

Règlement décrétant des dépenses en immobilisations et un emprunt de 100000 \$ qui n'ont jamais été réalisés;

2. Les personnes habiles à voter ayant le droit d'être inscrites sur la liste référendaire de la municipalité peuvent demander que les règlements numéros 2024-10, 2024-11, 2024-12, 2024-13, 2024-14, ensemble ou individuellement, fassent l'objet d'un scrutin référendaire en inscrivant leurs nom, adresse et qualité et en apposant leur signature dans un registre ouvert à cette fin.

Les personnes habiles à voter voulant enregistrer leur nom doivent présenter une carte d'identité : carte d'assurance-maladie, permis de conduire, passeport, certificat de statut d'Indien ou carte d'identité des Forces canadiennes.

3. Le registre sera accessible de 9 heures à 19 heures, mercredi le 30 octobre, au bureau de la municipalité de Laverlochère-Angliers, situé au 11A rue principale sud, Laverlochère, Québec, J0Z 2P0.

4. Le nombre de demandes requis pour que les règlements numéros 2024-10, 2024-11, 2024-12, 2024-13, 2024-14 fassent l'objet d'un scrutin référendaire est de 116. Si ce nombre n'est pas atteint, les règlements numéros 2024-10, 2024-11, 2024-12, 2024-13, 2024-14 seront réputés approuvés par les personnes habiles à voter.

5. Le résultat de la procédure d'enregistrement sera annoncé à 19 heures le 30 octobre 2024, au bureau municipal situé au 11 A rue principale, Laverlochère, Québec J0Z 2P0.

6. Le règlement peut être consulté au bureau de la municipalité de Laverlochère-Angliers, du lundi au jeudi de 8h30 à midi et de 13h00 à 16h30.

Conditions pour être une personne habile à voter ayant le droit d'être inscrite sur la liste référendaire de l'ensemble de la municipalité :

7. Toute personne qui, le 10 octobre 2024, n'est frappée d'aucune incapacité de voter prévue à l'article 524 de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités et remplit les conditions suivantes :

- ☞ être une personne physique domiciliée dans la municipalité et être domiciliée depuis au moins 6 mois au Québec et;
- ☞ être majeure et de citoyenneté canadienne et ne pas être en curatelle.

8. Tout propriétaire unique d'un immeuble ou occupant unique d'un établissement d'entreprise qui n'est frappé d'aucune incapacité de voter et remplit les conditions suivantes :

- ☞ être propriétaire d'un immeuble ou occupant unique d'un établissement d'entreprise situé dans la municipalité depuis au moins 12 mois;
- ☞ dans le cas d'une personne physique, être majeure et de citoyenneté canadienne et ne pas être en curatelle.

9. Tout copropriétaire indivis d'un immeuble ou cooccupant d'un établissement d'entreprise qui n'est frappé d'aucune incapacité de voter et remplit les conditions suivantes :

- ☞ être copropriétaire indivis d'un immeuble ou cooccupant d'un établissement d'entreprise situé dans la municipalité, depuis au moins 12 mois;
- ☞ être désigné, au moyen d'une procuration signée par la majorité des personnes qui sont copropriétaires ou occupants depuis au moins 12 mois, comme celui qui a le droit de signer le registre en leur nom et d'être inscrit sur la liste référendaire, le cas échéant. Cette procuration doit avoir été produite avant ou lors de la signature du registre.

10. Personne morale

- ☞ avoir désigné par résolution, parmi ses membres, administrateurs ou employés, une personne qui, le 10 octobre 2024 et au moment d'exercer ce droit, est majeure et de citoyenneté canadienne, qui n'est pas en curatelle et n'est frappée d'aucune incapacité de voter prévue par la loi.

Greffière, directrice générale

Municipalité de Laverlochère-Angliers
11 A Principale Sud, C.P. 159
Laverlochère, Qc J0Z 2P0
Tél. : (819) 765-5111
dg@laverlochere-angliers.org

*À vendre : Rétro excavatrice usagée**

Nous proposons à la vente une rétro excavatrice usagée.
Cet équipement est vendu tel que vu et sans garantie.

Caractéristiques :

- Marque : Caterpillar
- Modèle : 420D
- Année : 2005
- Nombre d'heures: 110345

- Heures d'utilisation :



- État : problèmes connus:

- Transmission, vitesses 3 et 4 glissent,
- Orbitrol- cerveau direction,
- Quelques fuites hydrauliques,
- Pines et bagues d'usures avancées.

**Prix : ** Faite une offre

Les offres seront acceptées jusqu'au 15 novembre 2024.

Pour plus d'informations ou pour organiser une visite, veuillez me contacter au 819 765-5111 p.221 ou par email à dg@laverlochere-angliers.org

Localisation ; 14, rue Baie Miller, Angliers, Québec.

Merci de votre intérêt !

Municipalité de Laverlochère-Angliers
11 A Principale Sud, C.P. 159
Laverlochère, Qc J0Z 2P0

Tél. : (819) 765-5111 p.221
dg@laverlochere-angliers.org



TABLE DE CONCERTATION POUR LES ÂÎNÉS D'ANGLIERS

Notre prochaine rencontre pour la table de concertation se tiendra vers le 15 décembre. N'oubliez pas d'aller porter vos demandes dans la boîte aux lettres chez Pauline Morel. Nous payons également pour des voyages médicaux effectués à Ville-Marie, Rouyn-Noranda, Témiscaming, New Liskeard et North Bay.

Pour le moment, la fréquence du voyage est une fois par mois à chaque endroit. Pour 2024, il nous reste le gazon à payer si vous le demandez, le déneigement et le ménage si vous ne l'avez pas encore envoyé.

Pour plus d'informations, vous pouvez contacter Pauline Morel au 949-1025 ou Ginette St-Hilaire au 949-4231.

Notre programme s'adresse aux citoyens d'Angliers de 65 ans et plus.

Bonjour à tous,

Action Réussite est fier de lancer son balado « Cultivons leur potentiel ». Tous les dimanches, un nouvel épisode sera diffusé sur les différentes plateformes de balado ainsi que sur YouTube.

On y reçoit des personnes invitées pour parler de persévérance scolaire et de réussite éducative lors de discussions conviviales. Une variété de sujets couvrant les périodes de la grossesse à la diplomation vous seront proposés pour cultiver le potentiel des petits et des grands.

Pour écouter les premiers épisodes : <https://actionreussite.ca/agir/parents/>

À propos d'Action réussite

Action Réussite vise à favoriser la réussite éducative en Abitibi-Témiscamingue de la grossesse à la diplomation. Pour y arriver, il œuvre avec des partenaires qui interviennent auprès des parents, des employeurs ou des élus afin de faire de la culture de l'éducation la grande priorité régionale.

Pour en savoir plus sur Action Réussite : [Accueil - Action Réussite \(actionreussite.ca\)](https://actionreussite.ca)

Pour de plus amples informations ou pour toute entrevue, communiquez avec Marie-Claude Lacombe, directrice générale.

819-443-1674

Coordination@actionreussite.ca



MARIE-ÈVE THIBEAULT-GOURDE
Agente régionale de communication

 **819 443-2030 poste 105**

 **communication@actionreussite.ca**

 **actionreussite.ca**

Action Réussite
Abitibi-Témiscamingue



Corporation de Développement de L'averlochère



Tu possèdes un VTT à pont?

Tu veux contribuer au bien-être de ta communauté?

Pour les sentiers de l'Entrevent cet hiver, nous sommes à ta recherche pour l'entretien des 6 km de sentier de ski de fond.

Nous fournissons la gratte.

En collaboration avec la municipalité, un dédommagement est prévu pour le carburant et l'utilisation du VTT en fonction de la fréquence d'entretien des sentiers. Le temps requis pour faire le tour des sentiers est de $\pm 1.5h$.

Pour information complémentaire, communiquez avec Claudette Lachance au 819 765-5111.



Remerciement

À Cécile Rondeau pour les désherbages effectués dans les plates-bandes devant Le Pavillon. Très beau travail.

La fierté du travail bien fait.

Line Bélanger



CLUB DE L'ÂGE D'OR

« LE RELAIS DE L'AMITIÉ »



Anniversaires

NOVEMBRE

7	Raymond Beaulé
11	Réal Beaulé
12	Marcel Cardinal
19	Nicole Lambert
19	Rita Ménard
19	Nancy Neveu
22	André Neveu
26	Pierrette Thibeault
27	Daniel Vézina
28	Jacques Gauthier
29	Lorraine Barrette
30	Nathalie Fortier



« Viactive »
« Viactive »

Tous les lundis et mercredis à
10h.

Bienvenue à tous et à toutes!

**LES RENDEZ-VOUS
DU CINÉMA
QUÉBÉCOIS**

ABABOUINÉ
21 NOVEMBRE 2024
DÎNER SUIVI D'UNE PROJECTION INCLUANT UNE
COLLATION *

Cinéma du Rift 32 rue Ste-Anne,
Ville-Marie

**RENDEZ-VOUS AU CHESTER DE
VILLE-MARIE À 11H**

Inscription au fadoq.ca/abiti-témiscamingue
Date limite d'inscription : 15 novembre

Le local du Relais de l'Amitié

Activités hebdomadaires

BILLARD: Les lundi, mercredi et jeudi de 13 h à 16 h

CARTES: Les jeudi de 13 h à 16 h

Venez vous amuser!



[https://www.facebook.com/
profile.php?id=61553754058189](https://www.facebook.com/profile.php?id=61553754058189)

CLUB DE L'ÂGE D'OR
« LE RELAIS DE L'AMITIÉ »



Souper de Noël



- * *Service de traiteur*
« Gîte à Mimi »
- * *Punch sans alcool*
- * *Apportez votre boisson*

Vendredi 6 décembre

À 17 h 30

Au Pavillon de Laverlochère

« Local de l'Âge d'Or »

**Prix de
présence**

35 \$

BILLETS EN VENTE

**AUPRÈS DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU CLUB DE L'ÂGE D'OR DE LAVERLOCHÈRE**

*Gérard Gingras, Jacqueline Boucher, Lise Neveu,
Jean-Pierre Gingras, Marjolaine Caron, Robert Hénault.*



Pour informations complémentaires:

(819) 765-3111 ou (819) 765-8291



Bien-être et santé

Vous avez le goût et le temps de prendre soin de vous.

C'est facile et gratuit.

****** Vie-Active ******

Vous y gagnerez en force musculaire, en souplesse, en équilibre, en énergie et en conscience de votre corps dans l'ici et maintenant.

Joignez-vous au groupe du mouvement Vie-Active tous les lundis et mercredis de 10h à 11h au Pavillon de Laverlochère (salle de l'Âge d'Or).

Nous serons heureuses et heureux de vous accueillir.

Bienvenue à tous et à toutes!

Céline Deault animatrice.



Misez sur le plaisir de bouger!

Il est prouvé que la pratique régulière d'activités physiques est aussi importante pour la santé que la thérapie et la médication.

N'oubliez pas!
Il n'est jamais trop
tard
pour être actif au
quotidien
et à sa façon!



Pour participer aux activités ou démarrer un groupe dans votre communauté, contactez le conseiller de votre secteur :



Programme d'activités physiques pour les personnes de 50 ans et plus

Secteur Abitibi-Témiscamingue



Centre intégré
de santé et de services
sociaux de l'Abitibi-
Témiscamingue

Québec



© 2020-001 | V02 - Août 2021



Québec





Dames Fermières,

Notre Souper Spaghetti pour la Société Alzheimer du Témiscamingue qui s'est tenu le 27 septembre dernier a connu un très beau succès et nous a permis de remettre avec fierté un montant de 3100\$ à la Société. Un gros merci à toutes les personnes qui ont fait de cet évènement une réussite.

Pour celles qui ont quelques heures de libres et qui voudraient créer de beaux chefs-d'œuvre, voici les métiers à tisser disponibles : métier jeté bébé...linge à vaisselle...lavette. Faites aller vos doigts de fée mes-dames car notre exposition locale aura lieu le **18 juin** plutôt qu'en août 2025.



Nous désirons souhaiter un très **Joyeux Anniversaires** de naissance (du mois d'octobre) aux Dames suivantes : Lisianne Beaulé, Thérèse Brouillard, Floralie Pétrin et Rose-Annette Trahan.

Éducation Populaire :

Les cours de crochet dispensés par le Cercle ont débuté le 8 octobre, de 18h30 à 20h30 à notre local. Apportez vos broches/crochet et sourire car 5 personnes ressources sont disponibles pour vous donner un coup de pouce dans une belle ambiance conviviale. Elles vous attendent en grand nombre. Bienvenue à toutes celles qui voudraient apprendre.

Nous y sommes rendus, nos jardins terminés nous ont permis de très belles récoltes. Il est plus que temps de nous mettre à nos chaudrons pour créer de belles conserves. Qui sait, peut être en trouverez-vous à l'exposition locale 2025...





Région de
l'Abitibi-Témiscamingue

BONJOUR A TOUS.

AVIS DE CHANGEMENT DE TARIF

LE PRIX DES ADHÉSIONS A LA FADOQ CHANGERA LE 1^{ER} JANVIER 2025. LES PRIX SONT UNIFORMISÉS COMME SUIV : 1 AN \$30.00, 2 ANS \$55.00 ET CECI POUR TOUS LES SECTEURS. PROFITEZ-EN POUR VOUS ABONNER AVANT LE 1^{ER} JANVIER, AVANT L'AUGMENTATION DE PRIX.

PETIT RAPPEL

NOUS AIMERIONS VOUS RAPPELER QU'IL EXISTE DES ORGANISMES QUI SONT EN MESURES D'AIDER LES PERSONNES A FAIBLE REVENUS, QUI TRAVERSE DES MOMENTS DIFFICILES.

IL Y A ENTRE AUTRES, LE REGROUPEMENT D'ENTRAIDE SOCIAL (R.E.S.T.) A VILLE MARIE 819-622-0765 LE CENTRE DE BÉNÉVOLAT LAC TÉMISCAMINGUE (C.B.L.T.) 819-629-3124, AINSI QUE BERNARD HAMEL A ROUYN NORANDA 819-797-2245 ET LE CENTRE ACTION BÉNÉVOLE (C.A.B.) DE ROUYN NORANDA 819-762-0515. ILS SONT EN MESURE D'OFFRIR DE L'AIDE ET DES SERVICES : ALIMENTAIRES, IMPOTS, TRANSPORTS, DIVERS SOINS MÉDICAUX.

CES ORGANISMES, FONT PREUVES D'UNE GRANDE DISCRÉTION ET DE CONFIDENTIALITÉ.

Paroisse Saint-Isidore de Laverlochère

Intentions de messes prévues

Avec Luc Ngonda Nkoy Losaila

Dimanche 27 octobre à 9 heures 30

048 .Jeannette Gélina....Cercle de Fermières

69Florent Falardeau....Collecte aux funérailles

101...Lucienne Moore.... Collecte aux funérailles.

Dimanche 10 novembre à 9 heures 30

119...Guy et René Dufault.... Céline Deault

120...Doloras Brouillard, Fortunat et Pauline Lepage... Ses enfants

121... Marie-Laure Racicot.... Béatrice et Gilbert

Dimanche 24 novembre à 9 heures 30

47 ... Hélène Barrette... Jean-Claude et Réjeanne

83...Jessie Fournier,,, Collecte funérailles

112... Fleur-Ange Falardeau.... Collecte funérailles

Paroisse Saint-Isidore de Laverlochère

1, rue Principale-sud, C.P.65

Laverlochère, J0Z 2P0

Laverlochère, le 4 Octobre 2024

Cher(e) paroissien(ne)

C'est avec bonheur que je vous offre mes salutations dès plus sincères au nom des personnes responsables des biens de la Fabrique et je suis honoré de toute la confiance que vous nous attribuez.

Encore une fois cette année nous sollicitons votre contribution pour l'appui de notre église. C'est avec votre collaboration indispensable que nous pouvons continuer à préserver ce lieu de culte.

Comme vous pouvez le constater nous devons nous remettre à votre participation pour continuer à offrir nos services pastoraux. Comme la plupart bénéficient de ces services (célébration de l'eucharistie, baptême, mariage, funérailles, sacrement pour les enfants) vos dons sont grandement appréciés.

Avec vos offrandes nous pourrions continuer à rencontrer les frais encourus pour la bonne démarche de la Fabrique tel que les assurances, chauffage, etc.

Il est entendu que toute participation de votre part sera la bienvenue et appréciée.

Nous offrons toute notre gratitude aux paroissiens et paroissiennes qui ont actuellement déjà participé.

S'il vous plait, faites parvenir votre contribution, au nom de la Fabrique St-Isidore, en la postant à l'adresse mentionnée plus haut, en la donnant à la quête du dimanche ou encore en la remettant à une marguillière ou marguillier suivant ou à moi-même,

Robert Pâquet, Ginette Mayer, Mariette Gervais, Hélène Morand, Lucien Duchesne, Doris Boucher.

*Au nom de la Fabrique de Laverlochère,
je vous remercie de votre collaboration et je
vous salue cordialement,*

*Le conseil de la Fabrique ,
Doris Boucher présidente de l'assemblée
des marguilliers*

La Fabrique St-Isidore de Laverlochère et Mont-Carmel de Fugerville

Présidente :	Doris Boucher	819 765-4181
Vice-présidente :	Mariette Gervais	819 765-2229
Secrétaire :	Hélène Morand	819 765-2392 ou 819 629-7310 - Cellulaire
	Registre : Baptêmes, funérailles, mariages et certificats	
Finances :	Paul Carrière	
	Facturations et finances	
Marguilliers :	Ginette Mayer	819 765-4447
	Lucien Duchesne	
	Robert Paquet	819 748-2331 ou 819 629-7852
M. Curé :	Luc NGonda-Nkoy	819 629-2838

Doris Boucher (présidente)



Halloween - 31 octobre

à la Résidence É.L.A.N.

Les résidents (es) offriront des bonbons aux enfants déguisés le soir de l'Halloween de 17 h 30 à 18 h 30.

Veuillez passer par la porte de côté (gauche).

Décorations et éclairage d'occasion.

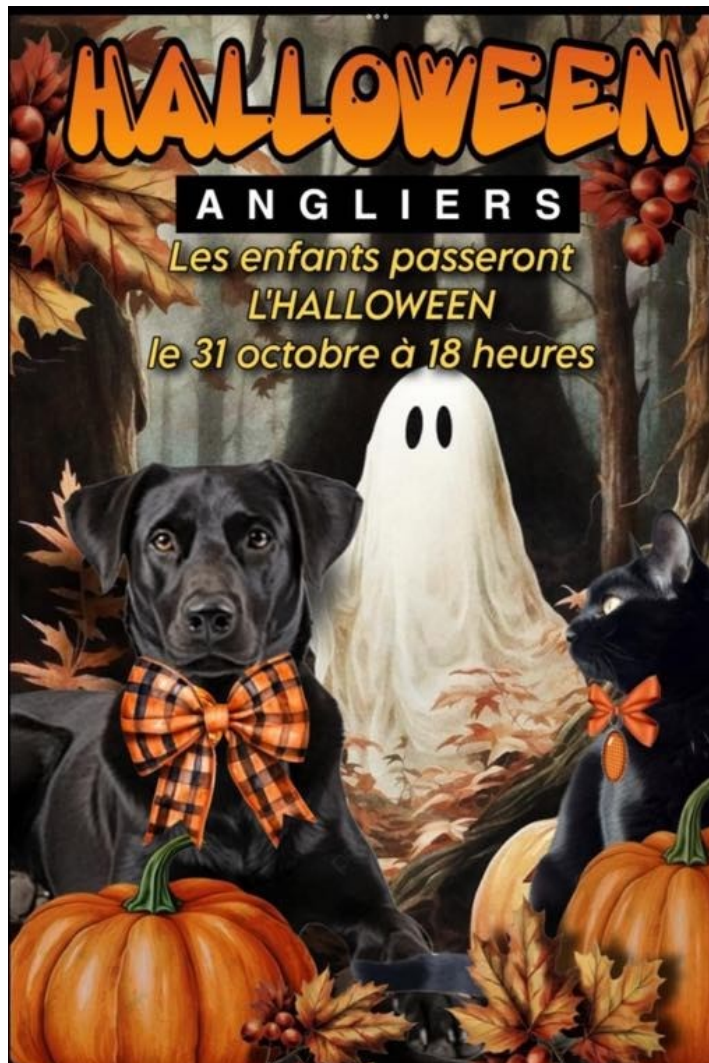
Nous sommes heureux et heureuses de vous recevoir.

Bienvenue!

À noter: par mesure de sécurité pour la santé des résidents, si l'un des enfants est malade, merci de nous l'indiquer et nous lui offriront les bonbons à l'extérieur.

Merci de votre attention!







CLUB DE L'ÂGE D'OR

« LES NAVIGATEURS »

Anniversaires

OCTOBRE		NOVEMBRE	
René Fraser	13	Réjeanne Giroux	1
Denise Marcotte	24	Ronald Beaupré	10
Bernadette Roberge	27	Pauline Morel	10
Ginette St-Hilaire	27	Michel Vachon	15
		Pascal Perreault	19
		Denis Lampron	19
		Jacques L'Heureux	23

Votre nouveau conseil met tout en œuvre pour vous stimuler à participer à nos activités, n'hésitez pas à venir profiter de votre local.



Le mercredi 13h30 vous êtes invités à jouer aux cartes.

Viactive tous les mardis à 10h

Billard le mercredi



Pour toutes informations communiquez avec Micheline Marcotte au 418-873-2300

PICKLEBALL ANGLIERS

Samedi le 5 octobre dernier, 11 personnes ont participé à un tournoi de PICKLEBALL à l'aréna d'Angliers. Les participants ont vécu un après-midi des plus intéressantes. Une saine compétition a régné tout au long de l'activité. L'humour et les encouragements étaient au rendez-vous!

Cette belle activité physique s'est terminée par un souper à la salle Simard. Chez les femmes, la gagnante est Reina Pellerin et chez les hommes, c'est Bertrand Julien qui s'est mérité le trophée.

Merci à nos commanditaires : Municipalité Laverlochère-Angliers, Dépanneur du Rond-Point, Marché Boni Choix Laverlochère et Go Sport de Ville-Marie. Plusieurs prix de participation ont été tirés au hasard parmi les participants.

Voici quelques photos qui illustrent bien la réussite du tournoi :



Félicitations aux gagnants et à tous les participants! Une merveilleuse initiative qui se renouvelle annuellement.

Les soirées de PICKLEBALL se tiennent le lundi, mercredi et vendredi à 18h30. Vous êtes les bienvenus si vous voulez vous initier à ce sport.

PAROISSE ST-VIATEUR



DIMANCHE LE 20 OCTOBRE 2024 À 9H30 :

806--- Jeanne d'Arc Beaulieu-Giroux----- Ses enfants

807--- Blanche et Paul-Émile St-Hilaire----- Leurs enfants

Dimanche le 3 novembre 2024 à 9H30 :

808--- Pour nos parents et amis défunts----- Les paroissiens

809--- Roger Giroux----- Ses enfants

Nous nommerons et allumerons un petit lampion pour nos personnes chères qui sont décédées depuis novembre 2023. Vous pouvez me donner les noms pour que je puisse préparer la célébration que présidera notre curé Rénal Dufour.

DIMANCHE LE 17 NOVEMBRE 2024 À 9H30 :

754--- Jean-Marie Lavigne----- Parents et amis

810--- Jeanne d'Arc Beaulieu-Giroux----- Ses enfants

À l'occasion de la messe de clôture du 50^e anniversaire du diocèse, le comité organisateur a remis 50 plaques à des paroissiens et paroissiennes impliqués dans les différentes paroisses. Marcel Brassard en a reçu une pour toutes les démarches effectuées afin d'ériger la croix de chemin à l'entrée du village.

Une plaque a également été offerte à Ginette St-Hilaire que je partage avec tous ceux et celles qui s'impliquent de près et de loin aux besoins de notre église paroissiale. Merci à tous ces bénévoles. Grâce à votre aide précieuse, l'église est très bien décorée et votre collaboration lors des célébrations est primordiale.

Au début du mois de novembre, vous recevrez une lettre par la poste qui vous invitera à contribuer à maintenir les services de la paroisse St-Viateur d'Angliers. Merci à l'avance pour votre grande générosité.



La 5^e édition du tirage «COFFRE AU TERÉSOR» débutera jeudi le 24 octobre 2024. Vous désirez acheter un billet au coût de 5\$ par semaine?

Contactez Ginette St-Hilaire. Tous les profits pour les billets que je vends reviennent à notre paroisse. Le gros lot commence à 1000,00\$ et augmente à chaque semaine jusqu'à ce que la clef du coffre soit tirée. Pour plus d'informations, n'hésitez pas à m'appeler.

[Vous pouvez rejoindre M. le curé Rénal Dufour au 819-723-2388 ou au 819-629-6961](#)
[Ginette St-Hilaire au 819-949-4231 ou au 819-290-4142](#)



LA BIBLIOTHÈQUE I.D. LIVRES D'ANGLIERS

*La bibliothèque I.D. Lives est ouverte
le mardi à 18 h 30 jusqu'à 20 h 30.*

*Plusieurs livres sont arrivés à la bibliothèque qui proviennent
des usagers, du réseau biblio et des dons.*

De plus, nous avons reçu des jeux et des casse-têtes.

Passez nous voir :)

HORAIRE POUR LES INSCRIPTIONS 2024



4 NOVEMBRE AU 5 DÉCEMBRE

Du lundi au mercredi

De 9h00 à 12h00 et

De 13h00 à 16h00

819-629-3322





Opération Paniers de Noël : Un Geste de Solidarité pour les Familles du Témiscamingue

Nous nous préparons à célébrer la magie des fêtes avec le retour de l'Opération Paniers de Noël, organisée par le Regroupement d'Entraide Sociale du Témiscamingue (REST). Cette initiative vise à apporter un peu de réconfort aux familles vivant sous le seuil de la pauvreté en leur offrant des paniers garnis de denrées essentielles.

Collecte de Denrées Non Périssables

Du 4 novembre au 5 décembre 2024, nous invitons tous les citoyens à contribuer à cette belle cause en déposant des denrées non périssables directement au bureau municipal de Laverlochère au 11A rue principale Sud. Un bac sera aussi disponible pour vos dons au Marché Léane, 20 rue des Pionniers à Angliers. Chaque don compte et permet d'assembler des paniers qui apporteront chaleur et réconfort à ceux qui en ont le plus besoin.

Bilan des Années Précédentes

L'année dernière, grâce à la générosité de la communauté, nous avons pu distribuer 11 paniers de Noël à Laverlochère et Angliers, ainsi que 281 paniers sur l'ensemble du territoire du Témiscamingue. Au total, 533 personnes ont bénéficié de cette aide précieuse. C'est un véritable effort collectif qui démontre la solidarité et l'entraide qui règnent dans notre région.

Inscription pour les Paniers de Noël

Nous souhaitons également rappeler aux familles dans le besoin qu'elles peuvent s'inscrire pour recevoir un panier de Noël. Les inscriptions se dérouleront du 4 novembre au 5 décembre 2024. Pour vous inscrire, il suffit de contacter la ligne des paniers de Noël, au 819-629-3322. Chaque appel est un pas vers un Noël plus joyeux et réconfortant.

Unissons Nos Forces

La période des fêtes est un moment propice pour montrer notre solidarité. En contribuant à l'Opération Paniers de Noël, vous faites non seulement un geste altruiste, mais vous aidez aussi à bâtir une communauté plus forte et plus unie. Ensemble, faisons en sorte que chacun puisse vivre un Noël chaleureux et plein d'espoir.

Pour plus d'informations sur l'opération, pour vous impliquer ou pour faire un don en argent ou autre, n'hésitez pas à contacter le REST, au 819-622-0765. Merci à tous pour votre générosité et votre engagement envers ceux qui en ont besoin!

Nadielle Morissette Turcotte, responsable des paniers de Noël





Chers membres de la communauté,



Nous souhaitons attirer votre attention sur l'importance cruciale du bénévolat pour notre Club de motoneige du Témiscamingue. Actuellement, notre équipe ne compte plus beaucoup de bénévoles, ce qui rend nos efforts pour maintenir et développer notre réseau de sentiers extrêmement difficiles sinon impossible.



Nous avons un besoin urgent d'aide pour l'installation de signalisation sur nos sentiers. Cette signalisation est essentielle pour garantir la sécurité de tous les motoneigistes et pour promouvoir une expérience positive dans notre belle région. Ces travaux se font 2 jours par hivers ... soit au début de la saison et à la fin.



Nous faisons donc appel à vous, chers membres de la communauté, pour rejoindre notre équipe de bénévoles. En vous impliquant, vous contribuerez non seulement à l'entretien de notre réseau, mais vous renforcerez également les liens au sein de notre communauté. De plus, nous tenons à vous informer que tous les bénévoles qui nous aideront seront dédommagés pour leur temps et leurs efforts. L'essence et les outils nécessaires seront fournis au besoin.



Nous vous encourageons également à assister à notre Assemblée Générale Annuelle (AGA) qui se tiendra le 24 octobre à 19 h à Saint-Bruno-de-Guigue. Ce sera une excellente occasion de discuter de nos projets et de la façon dont vous pouvez contribuer à notre cause.



Votre participation peut faire une réelle différence et permettre à notre Club de continuer à offrir des sentiers sécurisés et agréables pour tous. Si vous êtes intéressé ou si vous avez des questions, n'hésitez pas à nous contacter.



Merci d'avance pour votre soutien et votre engagement envers notre communauté !



Cordialement,



Pierre-Luc Fleury



Membre du C.A Responsable de la Sécurité et Patrouille



Club de motoneige Du Témiscamingue Secteur Notre Dame du nord



819-279-0154



Club de Motoneige du Témiscamingue



48 rue Mouttet Nord



St-Bruno-de-Guigues, (Québec)

J0Z 2G0

819-629-1313

Cmt09-860@hotmail.com



Programmation automne (oct. à déc. 2024)

PARCOURS CONTINU

N.B. : Les activités ci-dessous font partie du Parcours continu du Programme GESPER animé en ligne par un Parent Pair Aidant de l'équipe de PARENTS-ESPOIR. Voir les modalités d'inscription à la dernière page de cette programmation.

Atelier d'accueil et d'orientation



Cet atelier s'adresse particulièrement à tous les parents, les coparents ou les futurs parents qui veulent en savoir plus sur les ateliers et les services offerts dans le cadre du Programme GESPER créé "Par et Pour" des parents "Avec" l'aide d'experts invités. Vous pourrez en apprendre davantage aussi sur le rôle de nos intervenants Parents Pairs Aidants grâce à un court témoignage, en plus de pouvoir poser toutes vos questions se rapportant à la présente programmation et/ou modalités d'inscriptions.

Mardi
19 h à 20 h 30

1 rencontre
aux 2 semaines

À partir du
10 sept. 2024

Groupes d'entraide et de soutien



Les groupes d'entraide sont accessibles à tous les parents, les coparents et les futurs parents désireux de partager leurs expériences et leurs défis liés à leur rôle parental. Durant ces rencontres empreintes de respect et de confidentialité, des sujets tels que les phases de rétablissement quelles que soient les situations vécues, les déterminants de la santé et les besoins émotionnels fondamentaux seront abordés en vue d'élever le niveau de conscience et de confiance des parents participants.

Mardi
10 h à 12 h
À partir du
1^{er} oct. 2024
à chaque semaine

Jeudi
19 h à 21 h
déjà en cours
à chaque semaine

PARCOURS PONCTUEL

N.B. : Les activités ci-dessous font partie du Parcours ponctuel du Programme GESPER animé en ligne par un expert invité et/ou un membre de l'équipe de PARENTS-ESPOIR. Voir les modalités d'inscription à la dernière page de cette programmation.

Ateliers sur les droits et devoirs des parents



Vous désirez en savoir plus sur vos droits et devoirs en tant que parent ou coparent, ces trois ateliers permettront de répondre à certaines des questions que peuvent susciter différents aspects juridiques, tels que la Loi sur les Services de Santé et des Services Sociaux, la Loi sur la Protection de la Jeunesse dont la Loi 15. Que vous en connaissiez beaucoup ou très peu sur ces sujets, vous êtes tous invités à partager sur ce qui peut être utile à l'exercice d'une parentalité considérée saine et responsable.

Mardi
19 h à 21 h

3 rencontres
aux 2 semaines

Date de début
à confirmer

Programmation automne (oct. à déc. 2024)

PARCOURS PONCTUEL (suite)

N.B. : Les activités ci-dessous font partie du Parcours ponctuel du Programme GESPER animé en ligne par un expert invité et/ou un membre de l'équipe de PARENTS-ESPOIR. Voir les modalités d'inscription à la dernière page de cette programmation.

Parent-Guide, Parent-Complice 1.0  COURS Parent-guide, Parent-complice	La formation <i>Parent-Guide, Parent-Complice</i> (PGPC) 1.0 est ouverte à tous les parents. Elle met l'accent sur une approche bienveillante de la parentalité, en prenant en considération les besoins émotionnels fondamentaux des parents comme des enfants. Au cours de cette formation, les participants découvriront des modes d'emploi pouvant aider à développer des relations saines avec leur(s) enfant(s) et bien plus encore. Cette formation sera animée par Anouk Berthiaume, formatrice certifiée PGPC par l'entreprise <i>CommeUnique</i>, partenaire de Parents-Espoir.	Mercredi 18 h 30 à 21 h 8 rencontres aux 2 semaines Date de début à confirmer
Ateliers d'intégration pratique Parent-Guide, Parent-Complice 2.0 	<u>Que vous ayez déjà suivi ou non la formation précédente Parent-Guide, Parent-Complice 1.0</u>, ces ateliers d'intégration pratique PGPC 2.0 s'adressent à tous les parents qui veulent approfondir six (6) notions importantes (une notion par rencontre). Les participants seront alors invités à partager des défis et des exemples concrets de leur quotidien en lien avec chaque thème avec l'animatrice invitée, Anouk Berthiaume et un membre de l'équipe de Parents-Espoir. Alors bienvenue à tous ceux qui veulent en apprendre plus et mettre en pratique leurs savoirs.	Mercredi 19 h 00 à 20 h 30 6 rencontres aux 2 semaines Date de début à confirmer
Parents en pleine conscience 	Pleine conscience? Ça veut dire avoir une attention attentive, être au moment présent avec son enfant et surtout prendre le temps. Avec plein de trucs pour faciliter votre quotidien, que ce soit pour développer leur autonomie, pour les responsabiliser dans leurs choix, mais aussi pour savoir comment agir lors des crises et des moments plus difficiles, Mélanie Charest, animatrice invitée, vous guide afin que vous ayez pleine conscience et surtout les connaissances et les stratégies pour bien intervenir auprès de votre enfant.	Mardi 13 h 30 à 15 h 30 10 rencontres une par semaine Date de début à confirmer
Programme F.É.E. PROGRAMME F.É.E. « FAIRE ÉQUIPE POUR LES ENFANTS » 	En cas de séparation conjugale conflictuelle, les enfants peuvent être submergés par un mélange d'émotions intenses et contradictoires, se sentant perdus, dénigrés ou manipulés. Cette situation les plonge dans un véritable tourbillon émotionnel en raison des changements dans leur vie et de leur exposition aux émotions intenses parfois même violentes de leurs parents. Afin de remédier à ces effets néfastes, ce Programme vous aidera à établir des bases solides de communication pour le bien-être des enfants. N.B. : Les coparents désirant participer au groupe A ou groupe B afin d'être séparés, pourront faire leur choix de groupe dans le formulaire d'inscription.	Mercredi - (Gr. A) 13 h 00 à 16 h 00 Jeudi - (Gr. B) 18 h 30 à 21 h 30 2 rencontres aux 2 semaines Date de début à confirmer

Programmation automne (oct. à déc. 2024)

PARCOURS PONCTUEL (suite)

Programme YAPP 	Y'a personne de parfait (YAPP) est un Programme d'enrichissement de l'expérience parentale qui s'adresse aux futurs et aux nouveaux parents ayant un ou des enfant(s) âgé(s) de 0 à 5 ans. Plus précisément, il est conçu pour répondre aux besoins des parents qui peuvent se sentir plus ou moins confiants et seuls, qui veulent aussi en apprendre davantage sur leur rôle de parent, en tenant compte des besoins de l'enfant, de leur vie de couple, comme de leur santé.	Mercredi 19 h à 21 h 6 rencontres une par semaine Date de début à confirmer
Une saine dynamique familiale 	Cette série de cinq ateliers est animée par Martine Savaria, coach parental et personnel certifié. Il s'adresse aux parents désireux d'améliorer leurs compétences parentales en développant des relations saines avec leurs enfants. L'objectif principal de cet atelier est de cultiver un environnement familial empreint de bienveillance, de dynamisme et de respect, en donnant la place à chacun de pouvoir s'épanouir sainement.	Lundi 10 h à 12 h 5 rencontres une par semaine Date de début à confirmer
Communication saine et gestion des émotions 	Ces ateliers sont animés par Mélanie Charest, thérapeute en relation d'aide et coach familial. Les parents auront l'occasion d'améliorer leurs compétences en communication, notamment en ce qui concerne l'expression de leurs besoins, l'écoute attentive, la résolution constructive de conflits. Cela les aidera aussi à mieux comprendre leurs émotions en les accueillant et en les gérant sainement. En développant cette capacité à prendre soin d'eux-mêmes, les parents seront mieux préparés pour accompagner leurs enfants à travers leurs propres défis émotionnels et de communication.	Lundi 18 h 30 à 20 h 30 10 rencontres une par semaine Date de début à confirmer
Pour réaliser mon projet de vie 	Ces rencontres permettent aux parents de déterminer à partir d'outils pratiques leurs insatisfactions, leurs valeurs et leurs priorités, jusqu'à identifier les objectifs qu'ils peuvent se fixer en vue de relever certains défis liés à leur projet de vie personnel, familial et social. En considérant par la suite des facteurs de protection, tels que leurs forces et un filet de sécurité qu'ils pourront préciser en étant accompagnés, ils se retrouvent plus outillés et motivés pour agir et atteindre leurs objectifs. Ils pourront par la suite établir de nouveaux objectifs au fur et à mesure qu'ils avancent dans leur vie.	Mercredi 10 h 00 à 12 h 00 10 rencontres une par semaine Date de début à confirmer

Programmation automne (oct. à déc. 2024)

Conférences gratuites et complémentaires au Programme GESPER

CONFÉRENCES TRIPLE P



Pour les parents d'enfant(s) âgé(s) de 2 à 12 ans qui voudraient suivre les ateliers du Programme TRIPLE P à la prochaine session hiver (janv. à mars 2025), nous vous suggérons d'assister en attendant à l'une ou l'autre des trois conférences gratuites ci-dessous offertes plusieurs fois à l'automne 2024 en présentiel ou en ligne par le CIUSSS de la Capitale-Nationale et leurs partenaires. Afin d'en savoir plus sur les modalités d'inscription, les différentes dates et heures de ces conférences, cliquez sur le lien suivant :

<https://www.ciusss-capitalenationale.gouv.qc.ca/triplep/services/calendrier>

Conférence 1- Les pratiques parentales positives : Quoi ? Où ? Quand ? Comment ?

Conférence 2- Les pratiques parentales positives : L'estime de soi chez l'enfant

Conférence 3- Les pratiques parentales positives : La gestion des émotions de l'enfant

Pour vous inscrire à la programmation automne 2024



Modalités d'inscription au Programme GESPER



Étape 1 :

- Pour les nouveaux participants au Programme GESPER, veuillez remplir le "Formulaire Premier Contact" en cliquant sur le lien suivant :

<https://forms.gle/qZb8vmwzbJT26PC58>

- Pour les anciens participants au Programme GESPER, veuillez compléter le "Formulaire de renouvellement" en cliquant sur le lien suivant :

<https://forms.gle/QEes8zow3NhGCTi99>

Étape 2 :

Une fois que vous aurez complété l'étape 1, vous recevrez par la suite un courriel automatique contenant le lien pour accéder au "Formulaire d'inscription". Vous pourrez alors sélectionner une ou plus d'une activité(s) offerte(s) à l'automne 2024.

Étape 3 :

- Si vous vous êtes inscrit à une ou plus d'une activité(s) du Parcours continu ayant lieu à chaque semaine ou aux deux semaines, vous recevrez par courriel le ou les lien(s) pour y participer.
- Si vous vous êtes inscrit à une ou plus d'une activité(s) du Parcours ponctuel débutant une fois que le nombre de parents inscrits sera suffisant, nous vous confirmerons par téléphone ou par courriel la date de début des ateliers. Si cela vous convient toujours, nous vous transmettrons alors le ou les lien(s) pour y participer.

Pour plus d'informations sur le Programme GESPER et ses Parcours continu, ponctuel, en plus des autres Parcours spécifique, spécialisé ou implication aussi disponibles, cliquez ici : [Différents Parcours du Programme GESPER 2024](#)

Pour toutes autres questions contactez notre équipe par téléphone au **418 522-7167 ou 1 844 846-4044** ou par courriel à inscriptions@gesper.org



Régime canadien de soins dentaires

Le Régime canadien de soins dentaires (RCSD) aide à rendre les soins dentaires plus abordables pour les résidents du Canada admissibles.

Les demandes sont maintenant acceptées pour :

- ✓ les personnes âgées de 65 ans et plus
- ✓ les enfants de moins de 18 ans
- ✓ les adultes avec un certificat fédéral valide pour le [crédit d'impôt pour les personnes handicapées](#) pour 2023

Sections

[Êtes-vous admissible](#)

Découvrez si vous êtes admissible au RCSD.

[Présenter une demande](#)

La présentation des demandes au RCSD se fera progressivement. [Présentez une demande en ligne](#).

[Quand pouvez-vous consulter un fournisseur de soins buccodentaires](#)

Obtenez votre date de début du RCSD et trouvez un fournisseur de soins buccodentaires.

[Quels sont les services couverts](#)

Renseignez-vous sur les services de soins buccodentaires qui sont couverts et le montant remboursé par le RCSD pour ces services.

[Information pour les fournisseurs de soins buccodentaires](#)

Renseignez-vous sur comment participer, les frais du RCSD et la coordination des prestations.

Contactez-nous

Service Canada gère la procédure de demande au RCSD pour Santé Canada. Si vous avez des questions sur le RCSD, n'hésitez pas à [nous contacter](#).

Quand faire une demande

Le Régime canadien de soins dentaires (RCSD) sera offert progressivement. Veuillez vérifier que vous répondez aux 4 [conditions d'admissibilité](#) avant de soumettre votre demande. Consultez le calendrier présenté ci-dessous pour savoir quand vous pouvez présenter une demande.

Calendrier des demandes

Groupe	Quand vous pouvez faire une demande
Personnes âgées de 65 ans et plus	Maintenant
Adultes ayant un certificat fédéral valide pour le crédit d'impôt pour personnes handicapées pour 2023	Maintenant (depuis le 27 juin 2024)
Enfants de moins de 18 ans	Maintenant (depuis le 27 juin 2024)
Tous les autres résidents admissibles (qui ne font pas partie des groupes mentionnés ci-dessus)	En 2025

Services couverts

Le Régime canadien de soins dentaires (RCSD) aidera à couvrir une partie des coûts d'une large gamme de services de soins buccodentaires.

Remarque : Certains services et traitements supplémentaires au-delà des limites de fréquence établies exigeront une autorisation préalable du RCSD. Votre fournisseur recommandera ainsi un traitement et le RCSD évaluera si le traitement est couvert. Cette préautorisation doit être effectuée avant que vous receviez le traitement. La décision tiendra compte de vos antécédents de santé buccodentaire et de vos problèmes médicaux. **Les services et les traitements supplémentaires nécessitant une autorisation à l'avance seront disponibles à compter de novembre 2024.**

Voici des exemples de services qui pourraient être couverts par le RCSD lorsqu'ils sont recommandés par un fournisseur de soins buccodentaires :

- ▶ Services préventifs et de diagnostic
- ▶ Services de base
- ▶ Services majeurs
- ▶ Services d'anesthésie ou de sédation
- ▶ Services orthodontiques

Montant qui sera couvert

Le RCSD remboursera une partie des frais pour votre traitement, mais il ne paiera pas le montant total. Vous pourriez avoir à payer des frais supplémentaires directement au fournisseur de soins buccodentaires si :

- votre revenu familial net rajusté entre 70 000 \$ à 89 999 \$
- le coût des services de soins buccodentaires que vous avez reçus dépasse les frais remboursés par le RCSD pour ces services
- votre fournisseur de soins buccodentaires et vous avez convenu de services qui ne sont pas couverts par le RCSD



Remboursement des prestations

Seuls les fournisseurs de soins buccodentaires sont remboursés pour les services couverts en vertu du RCSD.

Si vous êtes couvert par le RCSD, vous ne devriez pas payer la totalité des coûts à l'avance, mais vous pourriez devoir payer des frais supplémentaires directement au fournisseur de soins buccodentaires.

Veuillez [nous contacter](#) si vous avez des questions ou si vous avez besoin de soutien.

Quotes-parts établies en fonction du revenu familial net rajusté

Revenu familial net rajusté	Montant couvert par le RCSD	Ce que vous payez
Moins de 70 000 \$	100 % des coûts des services de soins buccodentaires admissibles seront couverts selon les tarifs établis par le RCSD.	0 % des tarifs établis par le RCSD. Des frais supplémentaires pourraient s'appliquer comme indiqué ci-dessous.
Entre 70 000 \$ et 79 999 \$	60 % des coûts des services de soins buccodentaires admissibles seront couverts selon les tarifs établis par le RCSD.	40 % des tarifs établis par le RCSD. Des frais supplémentaires pourraient s'appliquer comme indiqué ci-dessous.
Entre 80 000 \$ et 89 999 \$	40 % des coûts des services de soins buccodentaires admissibles seront couverts selon les tarifs établis par le RCSD.	60 % des tarifs établis par le RCSD. Des frais supplémentaires pourraient s'appliquer comme indiqué ci-dessous.

Frais supplémentaires

Les tarifs du RCSD pourraient différer de ceux facturés par les fournisseurs de soins buccodentaires. Vous pourriez devoir payer des frais en plus d'une quote-part possible si :

- le coût pour les services de soins buccodentaires que vous avez reçus dépasse le montant remboursé au titre du RCSD pour ces services
- vous acceptez de recevoir des soins qui ne sont pas couverts par le régime

Pour l'information complète, visitez:

<https://www.canada.ca/fr/services/prestations/dentaire/regime-soins-dentaires.html>



Dans la nuit du 2 au 3 novembre 2024, toutes les horloges devront être reculées d'une heure afin de revenir à l'heure normale du Québec.

À l'automne, les services de lutte contre les incendies rappellent qu'il faut changer les piles des détecteurs tous les ans et vérifier son fonctionnement chaque mois, mais trop de gens oublient ces consignes simples de sécurité.

Comité d'éducation populaire autonome d'Angliers

Lyna Pine (819) 629-7855 lynapine@gmail.com

Pour voir les activités de l'éducation populaire d'Angliers, suivez nous sur la page Facebook "Éducation populaire d'Angliers " ou contactez Denise Brodeur ou Bernadette Roberge qui pourront vous donner des informations en lien avec nos prochaines activités.

Au plaisir de vous voir à nos prochaines activités.

Lyna

Comité d'éducation populaire autonome de Laverlochère

Mariette Carrière (819) 765-2056 mariette_carriere@hotmail.com

Le but de l'éducation populaire est d'organiser des activités qui répondent aux besoins des gens, en tenant compte des objectifs présentés par le projet régional du Programme de Soutien aux organismes communautaires.

Comité d'éducation populaire autonome de Fugèreville

Gaétane Cloutier (819) 748-2561 gaetane13@live.ca

Cours viactive, Date : Les jeudis à compter du 24 octobre. Heure : de 10 h à 11 h. Lieu : Au Centre Mont-Carmel (ancienne église). Personnes-ressources : Mme Gaétane Cloutier, Mme Nycole Gauthier.

Si vous êtes intéressé(e) à participer à cette activité ou si vous souhaitez obtenir davantage d'informations, veuillez contacter : Mme Gaétane Cloutier, au 819 748-2561 ou par courriel : gaetane13@live.ca

Cours Yoga dynamique, Date : Les lundis à compter du 21 octobre 2024. Heure : De 13 h 30 à 14 h 30 . Lieu : Au Centre Mont-Carmel (ancienne église). Personne-ressource : M^{me} Claudette Beaupré.

Si vous êtes intéressé(e) à participer à cette activité ou si vous souhaitez obtenir davantage d'informations, veuillez contacter : M^{me} Gaétane Cloutier, au 819 748-2561 ou par courriel : gaetane13@live.ca

Comité d'éducation populaire autonome de Latulipe

Rosiane Gauthier (819) 747-2114 gauthierr12@yahoo.ca

Atelier Friteuse à air chaud (Air fryer), Date : Le mercredi 6 novembre 2024. Heure : De 8 h 30 à 11 h 30. Lieu : Au local de l'Âge d'Or. Personne-ressource : M^{me} Chantal Toussaint.

L'inscription est obligatoire et le nombre de participants est limité. Si vous êtes intéressé(e) à participer à cette activité ou si vous souhaitez obtenir davantage d'informations, veuillez contacter : M^{me} Rosiane Gauthier, au 819 747-2114.

Comité d'éducation populaire autonome de St-Eugène-de-Guigues

Ginette Bastien (819) 785-2102 ginette-bastien@hotmail.com

Atelier Peinture et collage. Date : Samedi 16 novembre 2024. Heure : De 13 h à 16 h. Lieu : À la salle de l'Âge d'Or. Personne-ressource : M^{me} Francine Marcoux

L'inscription est obligatoire et le nombre de participants est limité. Les personnes intéressées doivent s'inscrire avant le 8 novembre.

Si vous êtes intéressé(e) à participer à cette activité ou si vous souhaitez obtenir davantage d'informations, veuillez contacter : M^{me} Brenda Godin, au 819 208-0457

Comité d'éducation populaire autonome de Lorrainville

Diane Houle (873) 998-2673 di.ho@live.ca

Cours visualisations guidées. Date : Les mercredis, 6,13,20 et 27 novembre 2024. Heure : De 9 h 30 à 11 h 30, Lieu : Au Centre Énergie Claude Gagnon, 3^{ième} étage, Ville-Marie. Personne-ressource : Mme Linda Morel.

L'inscription est obligatoire et le nombre de participants est limité. Si vous êtes intéressé(e) à participer à cette activité ou si vous souhaitez obtenir davantage d'informations, veuillez contacter : Mme Diane Houle, au 873 998-2673.

Rencontre d'information Découvrez comment notre langage influence notre cerveau et notre quotidien. Date : Le vendredi 8 novembre 2024. Heure : De 13 h 30 à 15 h 30. Lieu : Au Club du Bonheur de Lorrainville. Personne-ressource : M^{me} Sylvie Falardeau, coach certifié en PNL.

L'inscription est obligatoire et le nombre de participants est limité. Si vous êtes intéressé(e) à participer à cette activité ou si vous souhaitez obtenir davantage d'informations, veuillez contacter : M^{me} Diane Houle, au 873 998-2673

Comité d'éducation populaire autonome de Béarn

Jeanne Carpentier (819) 622-0403 jeannecarpentier@hotmail.com

Cours D'âme à âme. Date : Les lundis, 11 et 25 novembre et 9 décembre. Heure : De 9 h à 12 h. Lieu : Au Centre Énergie Claude Gagnon, 3^{ième} étage, Ville-Marie. Personne-ressource : M^{me} Linda Morel.

L'inscription est obligatoire et le nombre de participants est limité. Les personnes intéressées doivent s'inscrire avant le 1^{er} novembre. Si vous êtes intéressé(e) à participer à cette activité ou si vous souhaitez obtenir davantage d'informations, veuillez contacter : M^{me} Jeanne Carpentier, au 819 622-0403 ou par Messenger

**LE PREMIER RESPONSABLE
C'EST TOI!** Prévention des incendies



Pourquoi est-il important de nettoyer le toit et les gouttières de sa propriété pour réduire le risque d'incendie ?

Si une habitation est située en forêt ou à proximité de celle-ci, des débris tels que des feuilles, des branches, des aiguilles de résineux et autres matériaux inflammables peuvent s'accumuler dans les gouttières et sur le toit. Ces débris peuvent facilement s'enflammer si des étincelles ou des braises provenant d'un feu de forêt sont transportées par le vent et atterrissent sur le toit ou dans les gouttières.

De plus, l'accumulation de débris végétaux sur le toit et dans les gouttières peut favoriser l'apparition de mousse végétale sur la toiture. Cette mousse peut devenir hautement inflammable en période de sécheresse. Cela augmente le risque que l'habitation s'enflamme si un feu de forêt s'approche.

Il est également important de s'assurer que les matériaux de couverture du toit soient résistants au feu. Les bardeaux d'asphalte, les tuiles en céramique et les toitures métalliques aident à protéger une résidence contre les incendies de forêt en limitant l'inflammabilité du bâtiment.



LE PERMIS DE CONDUIRE

infos
FADOQ
360

Tout individu qui détient un permis pour conduire une automobile, une moto, un scooter ou un tracteur de ferme, doit passer un examen médical et un examen visuel au moins six mois avant 75 ans, 80 ans et tous les deux ans par la suite.

bit.ly/permis-aines

bit.ly/permis-evaluation-medicale

bit.ly/permis-rapport-medical

L'ÉTAT DE SANTÉ

Ce n'est pas l'âge d'un conducteur qui détermine sa capacité de conduire, mais son état de santé. Tout changement à l'état de santé qui peut nuire à la conduite doit être déclaré à la Société de l'assurance automobile du Québec (SAAQ) dans les 30 jours qui suivent ce changement, peu importe la classe du permis de conduire et l'âge du conducteur.

bit.ly/permis-changement

Environ 1 % des conducteurs se voient retirer leur permis après une évaluation médicale. Certains automobilistes ont cependant des conditions à respecter, comme l'obligation de porter des lunettes ou de conduire uniquement entre le lever et le coucher du soleil.

bit.ly/permis-conditions

LE SAVIEZ-VOUS?

- ♦ Aujourd'hui, les conducteurs de 65 ans ou plus représentent un peu plus d'1 million de personnes sur les 5,4 millions de titulaires de permis de conduire du Québec.
- ♦ Les conducteurs de 65 ans ou plus ont un taux d'accidents avec dommages corporels inférieur, en proportion, à celui de l'ensemble des titulaires de permis de conduire.

bit.ly/conduite-saviez-vous

Mise à jour : août 2019

LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE

Tous les détenteurs de permis de conduire devraient connaître les règles de sécurité routière et rester à l'affût des nouveautés concernant la conduite automobile.

bit.ly/securite-nouveautes

Il est toujours important de rafraîchir ses connaissances en matière de conduite automobile. La Société de l'assurance automobile du Québec (SAAQ) a développé un jeu-questionnaire sur la sécurité routière, disponible gratuitement.

bit.ly/saaq-jeu

LES VÉHICULES ADAPTÉS

Un professionnel de la santé peut recommander à une personne d'adapter son véhicule (par exemple, en installant une boule au volant ou un accélérateur à gauche) pour compenser certaines limitations physiques.

bit.ly/vehicules-adaptes

Un individu peut demander une vignette de stationnement pour personnes handicapées s'il n'est pas en mesure de se déplacer de façon autonome, en raison d'un handicap permanent ou temporaire.

bit.ly/vignette-handicap

AUTRES MOYENS DE TRANSPORT

Pour les personnes âgées qui n'ont pas de permis de conduire ou qui ne peuvent plus conduire de façon sécuritaire, différentes solutions de rechange existent : le transport en commun (à tarif réduit), le covoiturage, le taxi, les services d'accompagnement offerts par des organismes communautaires, ainsi que le transport adapté.

bit.ly/transport-adapte

fadoq

infofadoq360.ca



MOYENNE D'ÂGE DES POMPIERS TÉMISCAMIENS : UN DOSSIER PRÉOCCUPANT

(TEXTE LINDA LÉVESQUE, CHARGÉE DE PROJET SÉCURITÉ INCENDIE)

Le vieillissement des pompiers volontaires au Témiscamingue est une question préoccupante qui touche toutes les municipalités à travers la MRC. Ces hommes et femmes, souvent au service de leur localité depuis des années, jouent un rôle essentiel dans la sécurité et la protection des citoyens. Plusieurs directeurs incendie vous diront que s'ils atteignent le nombre minimum d'effectifs pour répondre lors d'appel d'urgence c'est en partie grâce à l'implication et la disponibilité des pompiers plus âgés.

Présentement 11 % des pompiers au Témiscamingue sont âgés entre 65 et 85 ans. On peut s'attendre à ce que ceux-ci prennent leur retraite dans un avenir rapproché. Le groupe de pompiers âgés entre 55 et 64 ans représente 18 % de la population de pompiers. C'est donc dire que presque qu'un tiers des effectifs à travers la MRCT a 55 ans et plus, ce qui pose des défis importants. Les jeunes générations trouvent difficile de s'engager dans ce type de service. De plus, les pompiers plus âgés, malgré leur expérience, doivent faire face à des limites physiques qui peuvent affecter leur capacité à répondre efficacement lors des interventions.

Pour pallier cette situation, plusieurs solutions peuvent être envisagées. D'abord, il serait pertinent d'encourager l'engagement des jeunes par des programmes de sensibilisation, publier régulièrement des offres d'emploi et miser sur des initiatives qui mettent en avant les valeurs de solidarité et de camaraderie inhérentes au métier. Des activités de mentorat pourraient également faciliter le transfert de compétences entre générations.

Ensuite, il est crucial d'améliorer les conditions de travail et de soutien pour les pompiers volontaires. Cela inclut un soutien psychologique, afin de s'assurer que les pompiers, qu'ils soient jeunes ou moins jeunes, se sentent accompagnés et en sécurité.

Service incendie	Moyenne d'âge
Brigade de l'Est	50 ans
Laverlochère-Angliers	53 ans
Rémigny	46 ans
RISIT	43 ans
Saint-Eugène-de-Guigues	51 ans
Témiscaming	41 ans



En conclusion, les pompiers vieillissants devront tôt ou tard céder leur place et ceux-ci sont aujourd'hui vos meilleurs ambassadeurs, impliquez-les dans des activités organisées pour la communauté, comme le défilé du Père Noël, la fête de l'Halloween, journée portes ouvertes. Grâce à de multiples efforts de recrutement et une présence valorisée dans la communauté, vous augmentez vos chances de surmonter la problématique du vieillissement des pompiers au sein de votre service de sécurité incendie.